



BURUNDI
DEVELOPPEMENT

Mieux qu'un geste, une action durable

Rapport Annuel 2012



Rohero 1, avenue de France N° 70 - B.P. 1088 Bujumbura-Burundi

Building RUHARA, 1er Etage - Tél: +257 22 27 76 26

E-mail: burundi.developpement@gmail.com

<http://burundi-developpement.burundi-aisbl.org>



Préface

Ah oui, tout est bien qui commence bien, notre O.N.G. **BURUNDI-DEVELOPPEMENT**, a peine née, s'est mise au parfum avec les réalités de terrain de tous les jours. Elle n'a pas eu le temps d'attendre ni d'apprendre à vivre les épreuves au quotidien de nos communautés à la base. Il fallait répondre sans perdre du temps au rendez-vous des besoins de nos populations rurales.

La campagne fistule menée avec brio, a donné un sourire et un plaisir de vivre dignement à près de 40 femmes fistuleuses venues des quatre coins du pays. Les enfants orphelins de la Colline MWENDO, en commune MUHANGA dans la province KAYANZA ont regagné la fierté d'aller à l'école en uniformes KAKI. A Bubanza dans les communes MPANDA, MUSIGATI, BUBANZA et RUGAZI près de 2.400 ménages ont vu leurs conditions d'hygiène améliorées grâce au Projet d'adduction en eau potable par la réhabilitation de deux réseaux d'eau à GASHISHI et KABERE et par l'aménagement de 50 sources d'eau. 60 autorités locales de l'Administration territoriale et les responsables des structures de la Santé de la Province KAYANZA ont été sensibilisées sur les enjeux et les défis de la planification familiale comme outil de développement durable.

Des associations communautaires dans les provinces BUJUMBURA RURAL, BUBANZA et CIBITOKÉ ont été confédérées au niveau provincial pour conjuguer leurs efforts organisationnels.

L'année 2012 correspond pour notre organisation à un départ rassurant, bien riche en expériences et a servi de leçons décisives pour nous fixer et nous ajuster par rapport à nos objectifs. Bien sûr, la réalisation de ces actions qui se veulent pérennes a dû bénéficier de la contribution de tous nos partenaires en l'occurrence les communautés bénéficiaires à la base, les collectivités locales, l'Administration publique centrale et décentralisée, les organisations nationales et internationales partenaires sans oublier nos précieux bailleurs.

MIZERO Célestin

Coordinateur National

0. INTRODUCTION

Burundi-Développement est une organisation sans but lucratif qui veut contribuer au développement du pays en étroite collaboration avec divers partenaires locaux et internationaux dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, du Cadre Stratégique de Croissance Economique et de lutte contre la Pauvreté 2^{ème} génération (CSLPII), de la Vision 2025 et des Politiques sectorielles du Gouvernement du Burundi.

Au cours de l'Année 2012, l'O.N.G. **BURUNDI-DEVELOPPEMENT** a été agréé afin d'être opérationnelle sur le territoire burundais en tant qu'O.N.G.

Les réalisations de Burundi-Développement au cours de cette année se résument en quelques points essentiels suivants :

- L'implantation de l'O.N.G.;
- Campagne Fistule Février 2012;
- Elaboration des plans stratégiques dans les différents secteurs d'intervention;
- Evaluation du système de gestion financière et technique;
- Exécution du Projet d'Adduction d'Eau Potable à Babanza;
- Partenariat et collaboration avec différents intervenants;
- Etude de Projet pour la construction de l'adduction d'eau potable à Kajeke;
- Atelier-Débat sur le thème: « Planning Familial pilier du développement durable »;
- Evaluation de l'état des lieux et besoins en réhabilitation du réseau NGWANZARI-BUTANUKA, extension Kabere à Mpanda;
- Mise en place et encadrement des collectifs d'associations dans les provinces de Bubanza Bujumbura Rural et Cibitoke.

La production de ce rapport s'inscrit dans la logique d'évaluation du plan d'action annuel, permet d'orienter les lecteurs et de rendre compte aux différentes structures d'évaluation de nos réalisations sur terrain.

Ce rapport guide aussi les différents organes de l'organisation sur le degré, le rythme et la capacité d'atteindre des résultats fixés au départ. Ce rapport aide à orienter la programmation des activités de l'exercice 2013.

I. L'implantation de l'O.N.G.

I.1. Processus de l'obtention de l'agrément

L'agrément de l'O.N.G. **BURUNDI-DEVELOPPEMENT** a été effectif en février 2012 et a respecté les conditions, les modalités et la procédure fixées par le Gouvernement du Burundi.

A cet effet, une convention générale de coopération a été signée en date du 02 février 2012 entre la République du Burundi représentée par Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération et l'O.N.G. Burundi-Développement, bureau permanent de **B.U.R.U.N.D.I. AISBL** représenté par son Représentant Légal agréé au niveau du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération et désigné comme Coordinateur National par le siège de Bruxelles.

Après la signature de la convention, Burundi-Développement s'est fait enregistrer au niveau du Ministère de l'intérieur et a signé un protocole d'exécution du programme entre le Ministère de l'énergie et des mines comme le stipule la convention signée.

I.2. Adresse, Visibilité et Communication de l'organisation

Après son agrément, BURUNDI-DEVELOPPEMENT a ouvert son bureau à Bujumbura situé à ROHERO I, Avenue de France n° 70, P.O. Box: 1088 Bujumbura-Burundi, Building RUHARA, 1er étage, Tél: +257 22 27 76 26

E-mail: burundi.developpement@gmail.com

<http://burundi-developpement.burundi-aisbl.org>

Au niveau de la visibilité et la communication du Bureau Permanent, les principales activités se sont axées sur l'implantation de l'ONG pour la mise en place d'un système fonctionnel et la visibilité du programme.

Bureau de
Burundi-Développement



Notre mission :

Burundi-Développement est une organisation sans but lucratif qui veut contribuer au développement du pays en étroite collaboration avec divers partenaires locaux et internationaux dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, du Cadre Stratégique de Croissance Economique et de lutte contre la Pauvreté 2^{ème} génération (CSLPII), de la Vision 2025 et des Politiques sectorielles du Gouvernement du Burundi.

Notre vision :

Construire une communauté de base autonome et productive

Nos valeurs :

Autonomie, Intégrité et Pérennité

Mieux qu'un geste, une action durable

Notre objectif global :
Un développement durable accessible à tous.

Nos Objectifs spécifiques :

- ❖ Participer aux programmes nationaux d'adduction en eau potable pour permettre aux communautés de base d'avoir accès de façon durable à un approvisionnement en eau propre et aux services d'assainissement requis pour une bonne hygiène de vie.
- ❖ Accompagner le gouvernement dans la politique de santé publique en insistant sur les programmes prioritaires tels que la santé de la reproduction et droits sexuels, de la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.
- ❖ Appuyer les systèmes de production agro-pastorale pour accroître les revenus des communautés de base afin de réduire l'extrême pauvreté et la faim.
- ❖ Initier des activités durables de protection de l'environnement pour alléger la pauvreté et parvenir à une forme de développement durable.
- ❖ Instaurer un système de micro finance permettant aux communautés de base vulnérables de réaliser les activités économiques, durables et rémunératrices pour les bénéficiaires directs et indirects.
- ❖ Soutenir les événements culturels et organiser des foires pour la promotion des produits artisanaux.
- ❖ Renforcer les capacités des associations à base communautaire.

Nos partenaires :

- ❖ Gouvernement du Burundi
- ❖ Communautés de base
- ❖ ONG et ASBL burundaises et étrangères
- ❖ Particuliers et Sociétés
- ❖ Bailleurs de Fonds.

Notre groupe cible :
Communautés de base

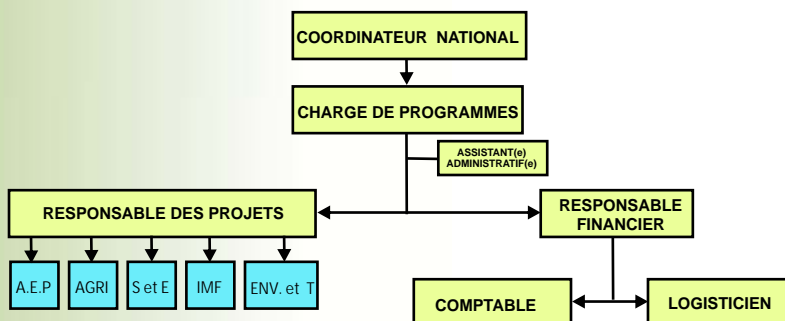
Notre organisation et structure:

Au niveau organisationnel, Burundi-Développement dispose des organes de gestion et une structure administrative légère avec un staff expérimenté et compétent pour la gestion des projets de développement.

Pour la mise en place d'un mécanisme de fonctionnement transparent, des outils de gestion de l'ONG ont été élaborés et adoptés par les organes habilités. A ce titre, les outils ci-après sont disponibles:

- ❖ Le Règlement d'Ordre Intérieur
- ❖ Le Manuel des Procédures
- ❖ Le Règlement du Personnel

Equipe de gestion des projets



Les opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les deux blocs étant libérés pour les Médecins du Désert. Les opérations démarraient à 8h30-9h.

Les femmes ont été contentes des opérations. Globalement tout s'est bien passé. Des jeunes médecins et infirmières ont assistés les opérations. MSF est venu également assister aux opérations. Echanges constructifs. Le volet médical et éducation a été bien suivi. Un document en kirundi a été remis à chaque patiente en expliquant le comportement à adopter, ... Elles ont également les n° de contacts du CHUK et de MSF.

IV. Elaboration des plans stratégiques dans les différents domaines d'intervention

Pour la mise en place des différents programmes de l'ONG Burundi-Développement, il a été constaté au niveau du Bureau Permanent que la première étape est d'élaborer des plans stratégiques qui servent de plaidoyer pour les requêtes de financement, d'orientation pour chaque secteur et facilite l'élaboration des projets en faveur de nos groupes cibles. A ce jour, quatre plans stratégiques ont été développés à savoir :

- ❖ Le Plan stratégique agricole et élevage
- ❖ Le Plan stratégique du secteur de la santé
- ❖ Le Plan stratégique du secteur de l'environnement
- ❖ Le Plan stratégique du secteur de l'Eau et Assainissement

D'autres plans stratégiques sont en cours d'élaboration:

- ❖ Micro - Finance
- ❖ Tourisme

V. Réunion de l'Organe Général de Direction et l'Organe d'Administration à Bruxelles

En date du 25 mai 2012, le Coordinateur National de BURUNDI DEVELOPPEMENT a effectué une mission à Bruxelles pour participer à une réunion de l'Organe Général de Direction et l'Organe d'Administration de l'ONG en tant qu'Administrateur. Les principaux points traités au cours de cette réunion étaient les suivants :

- ❖ Approbation du procès-verbal du dernier Organe Général de Direction
- ❖ Règlement d'Ordre Intérieur et Organigramme du Bureau Permanent
- ❖ Analyse de la clôture des activités de l'année écoulée 2011
- ❖ Analyse des dossiers de demande des partenaires locaux
- ❖ Activités pour l'année 2012
- ❖ Brochures et newsletter
- ❖ Calendrier des activités futures.

Les conclusions et les recommandations y relatives, figurent les procès-verbaux des réunions de ces deux organes

VI. Projet d'Adduction d'Eau Potable à Bubanza

0. Contexte et justification

Le Burundi est aujourd'hui un pays qui a connu une longue crise politique, qui a généré des conflits politico-armés laissant des pertes des vies humaines et de nombreuses victimes dans toutes les régions du pays. La région Nord Ouest notamment les provinces de Bubanza ,Bujumbura Rural et Cibitoke se trouve parmi les plus touchées par cette crise et , est une zone nouvellement accessible du point de vue sécuritaire (passage en zone III de sécurité des nations unies en 2009), zone ayant peu d'intervenants dans le domaine eau, hygiène et assainissement en milieu rural, zone ayant des taux de couverture en eau potable et assainissement faible vis-à-vis du reste du pays, zone de retournés, déplacés, démobilisés ,Ex combattants et rapatriés suite à la guerre civile perturbant le pays et la sous région, zone présentant un déficit des infrastructures institutionnels en charge de la gestion sociale de l'eau.

Le projet d'Adduction d'Eau Potable à Bubanza qui a été exécuté par Burundi-Développement avec ses partenaires, visait à fournir de l'eau, faciliter l'accès aux services sociaux de base et à améliorer la gouvernance et la gestion de l'eau.

Il s'agissait d'aménager de nouvelles sources d'eau, la réhabilitation des infrastructures hydrauliques existantes sur les réseaux d'approvisionnement existants et fonctionnels, le renforcements des mécanismes communautaire de gestion de l'eau et la sensibilisation de la communauté sur la bonne gouvernance en matière de gestion de l'eau.

VI.1. Objectif global

Contribuer à l'approvisionnement en eau potable ; amélioration des services d'assainissement de base et d'hygiène.

VI.2. Objectifs spécifiques

- ❖ Aménager 50 Sources d'eau potable dans les communes de Bubanza (15 sources), Musigati (10 sources), Mpanda (10sources) et Rugazi (10 sources).
- ❖ Réhabiliter et Renforcer de l'AEP Gashishi en commune RUGAZI (6km) et l'AEP Kabere en commune Mpanda (7km)
- ❖ Renforcer les capacités de 130 membres des Régies Communales de l'Eau, des Comités de points d'eau, les élus locaux pour la bonne gouvernance en matière de gestion de l'eau.
- ❖ Sensibiliser la communauté environnante sur la meilleure gestion des ouvrages hydrauliques et la bonne gouvernance en matière de gestion de l'eau.
- ❖ Faire des réunions de suivi et évaluation avec l'administration, le comité provincial d'approbation, les régies communales de l'eau et les comités de points d'eau.

VI.3. Synthèse des résultats :

50 sources aménagées et sont fonctionnelles (15 sources aménagées en commune Bubanza, 15 sources en commune Mpanda et 10 sources en commune Rugazi, 10 sources en commune Musigati)

COMMUNE	COLLINE	SOURCE
RUGAZI	RUCE	Ruziba, Nyarumuga, Ntirumenwa, Rufunzo
	Rutake	Kavumu, Mwibuye, Shango
	Kibuye	Kashombo, Nyakabingo
MPANDA	Butavuka	Nyagahande
	Gifugwe	Nabihuna III, Kibambwe I, Kibambwe II, Nyabikere
	Gahwazi I	Mahonda I, Mahonda II, Kwahorugavye
	Gahwazi II	Kanombe, Gakerenke
	Ruziba	Nyakago, Rubombo
	Butanuka	Nyamigungo, Nyamwotsi, Kanenga
	Masha	Muzi
BUBANZA	Mwanda	Mukigo, Kanyongori
	NGARA	Nyabihuna
	BUHORORO II	Yorodani, Bwasare, Kampene, Muyange II
	Shari II	Maruri II, Gitovu, Kagarama, Kigahwe, Narunzungweti
	Ciya	Ciya II
MUSIGATI	Bubenga	Gahanyura
	Ntamba	Mabuye
	Masare	Narugomero
	Rugeyo	Nakavo, Namigomera
	Mugoma	Nyarumango
	Busiga	Mugomero
	Kayange	Gashegeshe
	Rushiha	Mpashi
Gatere	Nyevu	

Les réseaux AEP Gashishi (6 km) à Rugazi et Kabere (7 km) à Mpanda sont réhabilités et sont fonctionnels.

Les principales réalisations sur le réseau Gashishi à Rugazi sont :

Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau.

Au niveau de la source de captage, les travaux de débroussaillage ont été effectués avec entretien de la clôture avec des fils barberais.

La reconstruction d'un massif d'encrage avec nettoyage et emplacement d'une crépine 1 ¼"

Construction d'une chambre collectrice avec captage d'une source et connexion pour renforcer le réseau existant.

Construction d'une borne fontaine au niveau d'une chambre collectrice.

Construction d'un nouveau réservoir de 5 m³ au niveau du centre de santé Ruce

Réparation des parois intérieures et extérieures et emplacement des crépines et vannes à flotteur, trapillons ;ect au niveau de tous les réservoirs.

Mettre Gain de 1'1/4 sur longueur de 10 m sur la conduite au niveau de la rivière Kagogo.

Contrôle et retapage des aires tous les 8 bornes fontaines ainsi que leurs aires de puisage.

Réhabilitation et augmentation de l'aire de puisage pour une rampe au niveau de l'Ecole Primaire Ruce

Emplacement des tuyaux PVC 32 enlevé ou cassé.

Actualisation du schéma de fonctionnement.

Les principales réalisations sur le réseau Kabere à Mpanda sont :

Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau.

Visite de l'AEP NGWANZARI au niveau de la zone de captage en Commune Rugazi et tout long de son prolongement.

Travaux de raccordement et connexion du réseau Kabere au réseau NGWANZARI pour remplacer l'eau de mauvaise qualité non consommable de l'ancienne source de kabere endommagée.

Emplacement des tuyaux pour la connexion au niveau de la conduite de l'AEP NGWANZARI à la conduite de l'AEP Kabere sur une longueur de 400 m.

Enlèvement et remplacement des tuyaux défectueux sur tout le réseau à partir du point de raccordement.

Démolition et Réhabilitation de 8 bornes fontaines du réseau.

Démolition et réhabilitation d'une lampe au niveau de l'Ecole Primaire MUGARURO.

Réhabilitation de 3 réservoirs du réseau en réparant les parois intérieures et extérieures y compris tous les accessoires.

Débouchage des tuyaux et remplacement des tuyaux défectueux.

130 membres des RCE, comités de point, usagers et administrateurs sont formés sur la bonne gouvernance en matière de gestion de l'eau.

Profil des participants

COMMUNE	Nombre de par des participants Par Sources aménagées	Nombre par AEP	Chefs de colline	Administrateurs et Régies communales de l'eau	Les Présidents des comités communautaires du développement communal	Les Présidents des comités du développement collinaire	Fontainiers	Coordinateur Provincial de l'eau	S/ TOTAL
BUBANZA	15	0	8	2	1	8	0	1	35
MUSIGATI	10	0	7	2	1	7	0	0	25
IMPANDA	15	6	7	2	1	7	1	0	39
RUGAZI	10	7	5	2	1	5	1	0	31
TOTAL	50	13	27	8	4	27	2	1	130

Principaux thèmes exploités

Thème I : Définition des dispositions générales en matière de l'eau

Thème II : Gestion et protection des ressources en eau

Thème III: Conduite à observer pour la bonne gouvernance en matière de l'eau

Mieux qu'un geste, une action durable

24 séances de sensibilisation communautaire sont réalisées dans les communes de Buzanza, Musigati, Rugazi et Mpanda

Les principaux thèmes traités au cours de ces séances sont les suivants :

Gestion et protection des ressources en eau contre toutes les formes de dégradations et nuisances,

Utilisation et exploitation rationnelle en fonction des différents besoins et des priorités des communautés bénéficiaires.

Dialogue entre les bénéficiaires pour arrêter ensemble les modalités de l'entretien;

Conduite à observer pour la bonne gouvernance en matière de l'eau

Loi n°1/02 du 26 Mars 2012 portant code de l'eau au Burundi principale guide de la bonne gouvernance en matière de l'eau.

Rôles et Responsabilités de la communauté, des comités de point d'eau, des régies communales de l'eau, des élus locaux pour la bonne gouvernance en matière de gestion des ouvrages

25 emplois créés constitués par une main d'œuvre tous travaux, payés pendant les mois de septembre, octobre, Novembre, décembre 2012.

VI.4. Stratégie de Mise en œuvre

L'implication de tous les acteurs sur terrain est l'approche d'intervention de BURUNDI-DEVELOPPEMENT afin d'atteindre les résultats. A chaque étape du projet les bénéficiaires et d'autres structures administratives sont impliqués d'une manière participative et concertée afin de pouvoir atteindre les objectifs du projet. Selon notre approche les bénéficiaires du projet ont été impliqués dans toutes les étapes d'exécution du projet afin de promouvoir l'appropriation du projet par les usagers. Lors de la mise en œuvre du projet les bénéficiaires ont contribué à l'apport des matériaux locaux.

Cette approche permet donc aux usagers, aux comités de points d'eau de ne plus considérer que les ouvrages construits comme propriété du maître d'œuvre mais plutôt qu'ils sont propriétaires de ces ouvrages.

Mieux qu'un geste, une action durable

Pour coordonner le projet un comité de gestion chargé du suivi évaluation est mis en place regroupant les différents partenaires du projet à savoir l'administration provinciale; le Coordinateur Provincial de l'Agence de l'Hydraulique Rural et l'équipe de Burundi -Développement. Au niveau collinaire, les activités sont supervisées par le chef de colline du début jusqu'à la fin de l'aménagement de l'ouvrage. Les usagers sont chaque fois consultés.

VI.5. Stratégie de Pérennisation

L'existence d'une structure organisationnelle de gestion (Régie Communale de l'Eau, Comités de Point d'Eau, Fontainiers) dans les communes, devait permettre une gestion plus durable des ouvrages réhabilités ou aménagés. L'appui technique à travers le Coordinateur Provincial des RCE mis à disposition par l'Agence de l'Hydraulique Rural avec des outils de maintenance des ouvrages, de suivi et évaluation adaptés serait un atout à la pérennité des interventions menées.

Pour rendre durable les activités menées, Burundi-Développement en collaboration avec l'Agence de l'Hydraulique Rural et l'Administration a pu appuyer toutes ces structures dans le renforcement des capacités en se référant au code de l'eau promulgué très récemment.

Le système de gestion du service eau potable repose sur la Régie Communale de l'Eau (RCE) en tant que service technique de la Commune. Les membres de la RCE sont élus par les usagers par votes successifs depuis la base jusqu'au sommet (au niveau des points d'eau, des collines, des zones et de la Commune).

Le financement de la gestion est basé sur deux modes de paiement: les redevances pour le service public de l'eau (aux sources aménagées et aux bornes-fontaines publiques) et la facturation aux abonnés (sur les branchements particuliers)



VII. Atelier-Débat sur le thème «Planning Familial pilier du développement durable» .

Dans la logique de mise en œuvre de son plan d'action 2012-2015, l'ONG BURUNDI-DEVELOPPEMENT a organisé, en date du 30 Novembre à Kayanza un atelier-débat avec les administratifs locaux, les responsables des structures de santé, les organisations locales et internationales de la province Kayanza et les partenaires du gouvernement sur le thème: «Planning familial pilier du développement durable.» afin de recueillir les avis et considérations des participants qui nous permettent d'opérer des choix stratégiques d'intervention. Les recommandations recueillies au cours de cet atelier-débat nous guident dans l'élaboration d'un cadre opérationnel d'intervention.

En effet, la fécondité au Burundi reste élevée avec un indice synthétique de fécondité de 6.0 enfants par femme selon le recensement général de la population et de l'habitat 2008, ce qui équivaut à 865 naissances vivantes par jour tandis que l'EDSB-II, 2010 fait état d'un indice de 6.4 enfants par femme alors que MICS 2005 avait trouvé 6.8 enfants par femme.

Le Plan National de Développement Sanitaire 2011 à 2015 (PNDS II) a été adopté et se trouve actuellement en cours d'exécution. Les principaux axes prioritaires proposés dans le PNDS II restent le renforcement du système de santé, la décentralisation, la réduction de la morbi-mortalité maternelle et infantile ainsi que la maîtrise de la croissance démographique au Burundi.

Etant donné que le niveau communautaire paraît être moins développé au Burundi en matière de santé et que le Gouvernement est engagé à renforcer ce niveau dans l'offre des services de santé; l'ONG BURUNDI DEVELOPPEMENT est entrain de mener des interventions communautaires pour renforcer les structures locales afin qu'elles soient aptes à adopter des approches adéquates en matière de santé communautaire tenant compte des groupes négligés et marginalisés.

Dans ses interventions au niveau communautaire, l'ONG BURUNDI DEVELOPPEMENT met un accent particulier sur la santé et droits sexuels et de la reproduction particulièrement le volet planning familial, le VIH/SIDA et étend son champ d'action sur le paludisme, la vaccination et les fistules. A travers cet appui, l'ONG BURUNDI DEVELOPPEMENT contribue à la mise en œuvre du PNDS 2011-2015 à travers deux de ses neuf axes stratégiques à savoir: (i) Renforcement des prestations de soins et de services de santé et, (ii) le renforcement de la Gouvernance et du leadership dans le secteur de la santé.

Enfin, cet atelier-débat a éveillé les différents acteurs ayant participé, à un certain nombre d'aspects démographiques et a suscité une prise de conscience sur les enjeux d'une démographie galopante. L'implication pour la sensibilisation de la communauté à différents niveaux a été suffisamment motivée.



VII.1. Choix de la Province Kayanza

La province de Kayanza est l'une des provinces du Burundi qui enregistre une forte densité de la population avec 503 habitants au kilomètre carré et la commune de Gatara vient au sommet avec 700 habitants au kilomètre carré. Les impacts négatifs de cette surpopulation se manifestent notamment dans les litiges fonciers avec une grande déstabilisation dans les familles, l'insécurité et l'exode rural. Les administratifs de la province continuent à tirer une sonnette d'alarme que si rien n'est fait pour stabiliser cette croissance démographique, les choses vont s'empiler.

VII.2. Objectif global de l'atelier

Animer un atelier-débat avec les administratifs locaux, les responsables des structures de santé, les organisations locales et internationales de la province Kayanza et les partenaires du gouvernement sur le thème: «Planning familial pilier du développement durable» afin de recueillir les avis et considérations des participants qui nous permettront d'opérer des choix stratégiques d'intervention.

VII.3. Objectifs spécifiques

Partager les informations sur la situation démographique du pays en général et de la province Kayanza en particulier par rapport à la politique Nationale.

Echanger sur le rôle clé des administratifs, les responsables des structures de santé, les organisations locales, internationales œuvrant à Kayanza et les partenaires du gouvernement Burundais dans la maîtrise des enjeux d'une démographie galopante de la province Kayanza à travers «la Déclaration de Politique Démographique Nationale.»

Echanger sur l'impact d'une démographie galopante sur les secteurs sociaux de la vie nationale: Education, Santé, Justice, ect ;

Formuler les recommandations pour l'orientation des choix stratégiques et opérationnels dans la planification des interventions 2013-2015.

VII.4 .Principaux thèmes de l'atelier-Débat

Situation globale du Pays par rapport aux enjeux démographiques, impact sur les secteurs sociaux.

Présentation de la Déclaration de Politique Démographique Nationale

Présentation de l'impact d'une démographie galopante sur la vie socio-économique à Kayanza

Les Orientations stratégiques en santé communautaire

Rôles clés et Recommandations des différents acteurs

VII.5. Résultats atteints.

Différentes informations sur la situation démographique du pays en général et de la province Kayanza en particulier ont été partagées.

Des stratégies et recommandations sur le rôle clé des administratifs, les responsables des structures de santé, les organisations locales, internationales œuvrant à Kayanza et les partenaires du gouvernement Burundais ont été proposées afin de maîtriser des enjeux d'une démographie galopante de la province Kayanza à travers «la Déclaration de Politique Démographique Nationale.»

L'impact d'une démographie galopante sur les secteurs sociaux de la vie nationale a été observé à travers les cas illustratifs du secteur de l'Education et de la Justice.

Différentes recommandations ont été formulées pour l'orientation des choix stratégiques et opérationnels dans la planification des interventions 2013-2015.

VIII. Evaluation du système de gestion financière et technique

En date du 23 Aout 2012, le système des Nations Unies au Burundi via l'UNICEF a procédé à une micro évaluation de notre ONG BURUNDI-DEVELOPPEMENT. Cet exercice a été réalisé par l'UNICEF pour la mise en œuvre du HAC (Harmonised Approach to Cash Transfers). Elle a effectué cette micro évaluation à notre bureau dans le but d'identifier d'éventuelles faiblesses du système interne de gestion afin de mettre conjointement en place le plan le plus approprié pour, d'une part (i) améliorer ce système de gestion et d'autre part, (ii) mener des activités de suivi et de vérification visant à atténuer tout risque de mauvaise gestion. Cette évaluation consistait à l'analyse de la capacité de gestion technique et financière des projets mise en œuvre sur terrain.

La méthodologie d'évaluation consistait en des entretiens avec le staff de l'organisation (i); en l'application d'un questionnaire (check-list A et B) couvrant neuf domaines d'évaluation (ii); en l'examen des documents de base tels que les politiques et procédures, les documents comptables et administratifs (iii) ; en l'analyse des risques pour chaque domaine (iv); en la préparation des rapports provisoires (v) et en la restitution des résultats et finalisation du rapport final incorporant le feedback donné.

Pendant l'évaluation, il a été constaté que nos capacités portaient particulièrement sur: la collecte des Fonds pour engager des Bailleurs et l'appui au niveau du siège en Belgique (i); l'expérience du personnel dans tous les domaines (programme, finance, comptabilité, etc..) (ii); le système d'évaluation du personnel (iii); la propre ségrégation des tâches, les postes clés couverts (iv); le règlement du personnel bien spécifié (v); le manuel des procédures Administratives, Financières et comptables avec toutes les informations nécessaires pour assurer une bonne gestion administrative (vi); l'utilisation de SAGE SAARI permettant d'améliorer la gestion financière (vii).

Des recommandations pertinentes ont été formulées par la mission d'évaluation et sont consignées de façon détaillées dans le rapport y relatif.

IX. Partenariat et Collaboration

Burundi-Développement collabore avec les partenaires impliqués dans nos secteurs d'intervention notamment, les ministères, les organismes internationaux, les associations locales, les administratifs à la base, les communautés de base. Nous signalons que nous faisons partie de plusieurs groupes sectoriels selon les différents domaines d'intervention.

A ce titre, l'Equipe de BURUNDI DEVELOPPEMENT a participé à plusieurs réunions organisées par différents partenaires. On peut citer la participation aux réunions de Proseceau, aux réunions du Groupe sectoriel de l'environnement, aux réunions du groupe sectoriel du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, aux réunions du ministère de l'intérieur et le Ministère des Relations Extérieures; etc

Quelques cas illustratifs sont les suivants :

·En date du 10 février 2012, dans les enceintes de l'Hotel king's Conference center, le Ministère des relations Extérieures et de la Coopération Internationale a organisé une réunion à l'intention des ONGs étrangères (Tous) pour échanger sur les meilleures conditions de collaboration entre le Ministère de Tutelle et les ONGs Etrangères au Burundi.

·Participation à la 20ème Réunion du GSEA qui s'est tenue en date du 27 Avril 2012, dans la salle de la Direction Générale des Ressources en Eau et Assainissement au MEEATU

·Participation à la réunion du Ministre de l'intérieur : cette réunion qui s'est déroulée en date du 05 juin 2012, portait sur l'évaluation des recommandations de la première réunion tenue en date du 15 février 2012 à l'hôtel Méridien.

·Participation à la réunion de Coordination du secteur de l'AEPA : Dans le souci d'assurer un meilleur suivi et une coordination des interventions en milieu rural, l'Agence Burundaise de l'Hydraulique Rurale a organisé une réunion de coordination en date du 16 Aout 2012 afin d'échanger sur un cadre d'intervention en AEPA en milieu rural, sur l'évaluation des activités du premier semestre 2012 et sur le programme d'activités du 2ème semestre 2012 à l'hôtel Chez André.

Participation à l'atelier de présentation sur l'état d'avancement des Projets de réintégration : Le PNUD en collaboration avec le Ministère de la Solidarité, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a organisé en date du 18 au 19 septembre 2012, un atelier de présentation sur l'état d'avancement des activités par les différents partenaires d'exécution à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika.

·Participation à la réunion du Comité Provincial de Développement à Bubanza : En date du 23 Novembre 2012 ,le Gouverneur de la Province de BUBANZA a tenu une réunion du comité Provincial de Développement à Bubanza pour voir comment assurer un développement équilibré de la province ,le suivi et l'évaluation des différents projets destinés à toute la province de Bubanza.

·Participation à la retraite de la mise en place de la Politique Nationale d'Assainissement au Burundi : Du 21 au 23 novembre 2012, Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme(MEEATU) représenté par sa Direction Générale des Ressources en Eau et Assainissement(DGREAA) et la GIZ/Programme Sectoriel Eau(PROSECEAU) ont organisé un atelier sur l'élaboration de la Politique Nationale d'Assainissement(PNA) auquel nous avons participé.

·Formation du Projet OSCAR : Au cours de l'année 2012, BURUNDI-DEVELOPPEMENT a bénéficié d'une formation du Projet OSCAR sur le thème: "COMMENT REpondre A UN DOSSIER D'APPEL A PROPOSITION de Type Union Européenne ".Cela fut l'occasion pour notre organisation de s'enregistrer dans la base des données de l'Union Européenne.

X. Etude du Projet de construction AEP KAJEKE à Bubanza

BURUNDI-DEVELOPPEMENT a choisi comme zone d'intervention prioritaire la province de Bubanza, où elle y développe déjà deux autres projets d'adductions, et bénéficie ainsi d'un rapport rapproché avec les autorités et acteurs locaux.

Ce projet fait suite aux appels à intervenir des autorités provinciales de Bubanza, au vue de la situation alarmante des communautés, constatées par les autorités locales et services déconcentrés

Les autorités locales souhaitent se servir d'une étude d'AEP (Adduction d'Eau potable), réalisée par l'AHR en 2010. En effet, ce projet vise à apporter l'eau potable à des populations n'ayant aucun accès à l'eau potable. Pour une majorité de la population, leur éloignement des collines ne permet pas d'envisager des solutions simples d'apport en eau potable, comme les sources aménagées. Le village de KAJEKE, situé sur les plaines de l'ouest de la province, souffre particulièrement de cette situation et n'est ainsi pas du tout approvisionné en eau potable.

La création d'un réseau d'adduction traversant la province jusqu'à ce village est l'idée maitresse du projet.

Les autorités locales ont donc fait appel à Burundi Développement pour réaliser ce projet. L'ONG a ainsi pu préciser l'étude technique et visiter le terrain sur le parcours de la future adduction d'eau potable.

Dans un souci de pérennité du projet, Burundi développement a pris en compte des mesures d'accompagnement, visant à la sensibilisation et prise de conscience des habitants ainsi qu'à la mise en place de mesure de protection de l'environnement.

L'étude a déjà été élaborée au cours de l'année 2012.

XI. Evaluation de l'état des lieux et besoins en réhabilitation du réseau NGWANZARI-BUTANUKA à Rugazi, extension connexion Kabere à Mpanda.

Le projet d'adduction d'eau potable à Bubanza a soulevé quelques contraintes techniques liées à la gestion du réseau existant AEP NGWANZARI-BUTANUKA à RUGAZI qui alimente actuellement le réseau KABERE à MPANDA après les travaux de réhabilitation et de connexion.

L'objectif de ce projet était de fournir à la communauté bénéficiaire l'eau de qualité et en quantité suffisante.

Après une visite de terrain d'évaluation des réalisations, BURUNDI-DEVELOPPEMENT et ses partenaires, ont constaté qu'il y a nécessité d'évaluer l'état des lieux et besoins en réhabilitation du réseau NGWANZARI-BUTANUKA afin d'atteindre l'objectif global du projet à savoir: «Adduction d'Eau Potable: eau de qualité et en quantité suffisante.»

Enfin, l'évaluation de l'état des lieux et besoins en réhabilitation du réseau NGWANZARI –BUTANUKA, Extension Kabere permet une analyse de la situation actuelle et d'envisager les interventions nécessaires pour l'approvisionnement en eau potable en faveur des communautés bénéficiaires.

XII. Mise en place et Encadrement des collectifs d'association du secteur de la santé

La mise en place des collectifs communaux et provinciaux dans le secteur de la santé, met un accent particulier sur le renforcement des capacités tout en soutenant parallèlement le processus d'élaboration d'un Programme de Développement en santé communautaire complet et multisectoriel. Le programme appuie l'identification et la mise en œuvre de microprojets des communautés de base. L'exécution de ces microprojets se fait sur la base des priorités établies par le collectif communal, à partir d'une consultation participative. Une revue technique externe permet d'évaluer et d'apprécier les principaux résultats et de définir les conditions de la réalisation du programme proprement

Conclusion

Après une année d'existence sur terrain, Burundi-Développement est satisfait du pas déjà franchi et compte élargir ces interventions pour l'année 2013.

Les difficultés rencontrées, les lacunes observées, les recommandations des collaborateurs, des partenaires, des structures de l'organisation nous guideront et nous permettront d'améliorer nos interventions ultérieures.

Nous envisageons de continuer à mettre en œuvre les programmes en cours et essayer de développer de nouveaux afin d'atteindre nos objectifs fixés.

Il est très important de souligner que l'appui financier attendu de nos bailleurs reste faible et freine le développement de nos programmes mais nous restons optimistes sur l'amélioration de cette situation.

Nous invitons nos différents partenaires au développement à continuer à nous soutenir dans le but de construire une communauté de base autonome et constructive.